

Journée d'information
**ACCOMPAGNEMENT ET PROTECTION
DES PERSONNES VULNÉRABLES**

Jeudi **17 JANVIER 2019**
de **8H30 à 16H45**

**À la Bourse du travail
1, place de la Libération - Bobigny**

Au programme de la journée

9H15

Ouverture de la journée d'information et signature du Protocole entre le conseil départemental et le Tribunal de Grande Instance (TGI)

Magalie Thibault, vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes et Fabienne Klein-Donati, procureure du TGI

9H45

Le concept de vulnérabilité

Benoît Eyraud, sociologue, chercheur au Centre Max-Weber – CNRS, maître de conférences à l'Université Lyon 2, accompagné d'un professionnel chercheur et d'un usager chercheur

10H40

De l'intervention publique à la délégation aux familles

Anne-Caron Deglise, avocate générale à la Cour de Cassation

11H20

Table ronde : Les déterminants de la décision du juge des tutelles

Docteur Slim Mnif, psychiatre habilité à rédiger les certificats médicaux circonstanciés et Vanessa Lepeu, juge des tutelles

12H

Les femmes en situation de handicap victimes de violences

Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes, co-présidente de la commission violences du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

12H30

Pause déjeuner : paniers-repas Visite des stands et de l'exposition

« **Paroles d'Invisibles** » : recueil de témoignages de personnes âgées ou handicapées maltraitées

14H

Le dispositif départemental de prévention de la maltraitance des personnes âgées ou en situation de handicap

Isma Zalambani et Mohamed Ibnedahby, conseillers techniques à la Direction des Personnes Âgées et des Personnes Handicapées (DPAPH)

14H25

La mise en œuvre de la protection des majeurs

Isabelle Ziwes, vice-procureure en charge du parquet civil au TGI de Bobigny et Vanessa Lepeu juge des tutelles

15H10

Table ronde : L'exercice d'une mesure de protection juridique

Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) : rôle auprès des mandataires judiciaires
Présentation de vignettes par des mandataires judiciaires et travailleurs sociaux et médico-sociaux

16H30

Clôture de la journée

Alexandre Martinet, Directeur de la direction départementale de la cohésion sociale et Pierre Laporte, vice-président du conseil départemental en charge des Solidarités